



DECLARATION DE CONFORMITE CE

Le fabricant,
DAVIDTS LIGHTING srl - chaussée de Waterloo, 852-854 - B-1180 Bruxelles – Belgique
www.davidts.com - info@davidts.com
représenté par son administrateur, M. Vincent DAVIDTS,

atteste que cette déclaration de conformité CE est délivrée sous sa seule responsabilité et qu'elle appartient au luminaire décrit ci-après :

- référence : TINOS
- code de fabrication numéro : 1625
- groupe de la *Lighting Collection* : Appliques murales avec spot,

déclare que ce luminaire

- est conçu en classe I,
- est équipé d'une ampoule LED – 1W – 2700°K,
- est construit avec des composants électriques conformes aux normes européennes en vigueur, et plus particulièrement :
 - la LED 350mA câblée téflon 0,50mm²,
 - le convertisseur pour LED 14/230V – 50.60Hz – 350mA,
 - l'interrupteur unipolaire à levier 2A-250V,
 - le câble téflon 1x0.75mm²,
 - l'œillet pour le raccordement de la terre,
 - les connexions intérieures,
 - les passe-fils nylon, silicone, téflon ou PVC,
- est décrit plus complètement (photos, dessin et données techniques) sur notre site internet,
- est livré avec une notice de montage, d'entretien et des conseils de sécurité, disponible sur notre site internet,
- est certifié conforme aux dispositions des directives européennes et plus précisément avec
 - La Directive 2014/35/UE - Matériel électrique,
 - La Directive 2014/30/UE - Compatibilité électromagnétique,
- est conçu et fabriqué exclusivement en nos ateliers situés à Bruxelles dans le respect des normes européennes de qualité et des normes de sécurité électrique et plus précisément en accord avec
 - Les Normes EN-60.598 - Luminaires.

en conclusion,
notre luminaire est totalement apte à porter le marquage « CE ».

Pour Davidts Lighting srl, son administrateur M. Vincent Davidts

Fait à Bruxelles, le 1 octobre 2024, date de la mise sur le marché de ce luminaire.